



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**INONDATIONS :
LES SERVICES DE L'ÉTAT MOBILISENT 200 CONTRATS AIDÉS
EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTRÉES**

Arras, le 28 novembre 2023

A la suite des inondations intenses qui ont touché le département du Pas-de-Calais, Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, et Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, mobilisent 200 contrats aidés (PEC : parcours emploi compétence) au bénéfice des intercommunalités et de l'ensemble des communes sinistrées.

Ces contrats aidés vont permettre aux collectivités visées de recruter des personnes sans emploi sur tous types de mission nécessaires à l'accompagnement de leurs administrés, comme le soutien dans les démarches administratives ou encore le besoin en logistique.

L'État financera à titre exceptionnel **80 % du coût de ces contrats pour une durée de mission de 6 mois.**

Les services de l'Etat, les agences Pôle emploi et les missions locales sont mobilisés aux côtés des collectivités pour faciliter et formaliser les recrutements les plus adaptés aux besoins des communes et de leurs habitants.

**Service Départemental
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)